

Contexte

La ville de Sainte-Anne, dans le cadre de la mise en place de l'organisation des activités pluridisciplinaires, a opté dès septembre 2018 au lancement d'appel à projets pour la mise en place d'ateliers.

Pour la saison 2021/2022, le démarrage est prévu le **lundi 06 septembre 2021**.

Mode de fonctionnement

L'un des objectifs de la ville de Sainte-Anne est d'encourager le déroulement d'activités pluridisciplinaires, de répondre aux attentes de sa population et d'accompagner les associations qui sont des acteurs majeurs du territoire.

La culture, le sport et en général les pratiques artistiques à tous les âges favorisent le bien-être et le mieux vivre ensemble.

Les appels à projets sont lancés chaque année et les porteurs de projets ont l'opportunité de déposer leur dossier jusqu'au 09 août 2021.

Les activités durent chaque année de septembre à juin.

Choix d'une thématique

La thématique retenue pour cet appel à projets est la suivante :

**« Culture et Sport, des outils essentiels pour :
Apprendre, Mieux vivre et Explorer le champ des possibles »**

Objectifs généraux

Les objectifs prioritaires de cet appel à projets sont de favoriser la démocratisation des pratiques artistiques et culturelles et l'accessibilité à tous les publics.

Chaque année, la ville retiendra ainsi particulièrement les projets qui feront preuve d'innovation et ceux qui s'adressent aux publics dits « empêchés » (publics en difficulté sociale, publics porteurs de handicap...). Le public jeune est particulièrement au centre des priorités car l'éducation artistique et sportive dès le plus jeune âge est d'une grande importance pour la construction de jeunes adultes.

La ville soutiendra donc les projets qui placent ces publics au cœur de leur élaboration, de leur réalisation et de leur valorisation.

Mesures de prévention

Les risques liés à la circulation et à la propagation du virus COVID 19 étant toujours d'actualité, les gestes barrières ainsi que les mesures de distanciation sociale sont recommandés.

Il conviendra de présenter le dispositif mis en place par l'association pour les assurer.

Engagement de la ville

La ville mettra à disposition des associations dont les projets auront été retenus, un espace (centre culturel - des salles polyvalentes, une salle de danse, un dojo ainsi que d'autres locaux lui appartenant). Elle accompagnera également ces associations en termes de communication.

Principe

Cet appel à projets s'adresse à toute association dont l'objet est de promouvoir, de valoriser, de transmettre par le biais d'actions culturelles, sportives et/ou artistiques.

Ces actions seront mises en place sous forme d'ateliers de pratiques pluridisciplinaires.

Actions éligibles

- Ateliers de pratiques culturelles (musique, danse, théâtre, art plastique, photographie, art vidéo...)
- Ateliers de développement personnel (yoga, stretching, pilate, gymnastique douce...)
- Ateliers de jeux favorisant le développement la lecture publique (lecture à haute voix, ateliers d'écriture, jeux de lettres...)
- Ateliers favorisant l'usage des outils numériques (fab lab...)
- Ateliers créatifs (papiers mâchés, mosaïques, origami, vannerie...)
- Ateliers de sports en salle (zumba, boxe thaï, judo, karaté, taï chi...)

Conditions d'éligibilité et de recevabilité

Sont concernées exclusivement les associations régulièrement déclarées présentant un projet d'intérêt général se déroulant sur le territoire de la ville.

- Le porteur de projet ne pourra pas être une organisation à but lucratif.
- Les associations référencées à Sainte-Anne seront prioritaires
- Toute demande incomplète et n'ayant pas fait l'objet d'un retour après rappel des éléments manquants, ne sera pas prise en compte.
- Le partenariat concernera une saison allant de septembre à juin. L'association devra si elle le souhaite répondre chaque année à un nouvel appel à projets.
- L'association devra s'acquitter conformément à la 8^{ème} délibération du conseil municipal en date du 23 septembre 2015 d'une location de 100 euros mensuel par espace occupé. Le règlement de cette somme s'effectuera auprès du régisseur principal de la régie unique d'avances et de recettes de la ville ou de son mandataire.

Critères d'exclusion concernant les projets

- Projets dont le dossier est incomplet à la date de clôture des candidatures
- Projets ne répondant pas à la problématique définie
- Projets ne présentant pas de dispositif COVID 19

Examen des dossiers

Les dossiers seront étudiés et sélectionnés par une commission dans le cadre d'un examen comparatif qui permettra d'apprécier les éléments suivants :

- La qualité du projet présenté et la pertinence des conditions et du calendrier proposés pour sa mise en œuvre
- L'adéquation du projet au regard des orientations et les objectifs de la ville
- La pertinence du dispositif d'évaluation
- La qualification ou le(s) diplômes de l'intervenant

Réunion de la commission de validation

13 août 2021

Notification aux associations

Du 23 août au 01 septembre 2021

Modalités de fonctionnement de l'association retenue

L'association devra assurer le fonctionnement de son activité :

- Percevoir les cotisations de ses adhérents
- Acquérir le matériel pédagogique nécessaire à son activité
- Définir son projet pédagogique
- Etablir l'évaluation des actions menées
- Présenter à la ville un bilan de la saison

Constitution et dépôt du dossier

Les dossiers peuvent être téléchargés sur le site de la ville www.ville-sainteanne.fr.

Ils peuvent également être récupérés (format papier) au Centre Culturel – Boulevard Ibéné Hégésippe

Ils sont à retourner par mail ou par courrier avec pour objet « **Appel à projets Ateliers pluridisciplinaires – Saison 2021/2022** » à l'adresse postale ou à l'adresse mail ci-dessous, **au plus tard le 09 août 2021** :

Monsieur le Maire de Sainte-Anne

Hôtel de ville - Place Schœlcher – 97 180 Sainte-Anne

Ou service.courrier@ville-sainteanne.fr

Objet : « **Appel à projets Ateliers pluridisciplinaires – Saison 2021/2022** »

Ou par mail :

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- Les statuts de l'association
- Le dernier procès-verbal de l'assemblée générale
- La copie du récépissé de dépôt en Sous-préfecture ou Préfecture
- Les comptes approuvés du dernier exercice
- Le rapport récent d'activités (année N-1)
- L'attestation d'assurance
- La copie des diplômes et/ou certificat de l'intervenant

DOSSIER DE CANDIDATURE

APPEL A PROJETS

MISE EN PLACE D'ATELIERS PLURIDISCIPLINAIRES

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Nom :

.....

Adresse :

.....

Téléphone : 0590..... 0690.....

Courriel :@.....

Numéro Siret :

Date de déclaration en Préfecture : ... /... /.....

Si l'association dispose d'un agrément administratif :

Type d'agrément :

Attribué par :

Date de délivrance : .../.../.....

Nom et n° police d'assurance :

DESCRIPTION DE L'ACTION

Intitulée de l'action

.....

.....

Personne chargée de l'action :

Nom : Prénom

Fonction :

Qualification

Diplômes :

Expériences :

Téléphone : 0590 0690

Courriel :@

Indiquez de quelle thématique relève votre action :

- Expression corporelle
- Activités physiques et sportives
- Découverte des langues et cultures
- Arts plastiques
- Art et culture
- Expression manuelle
- Lecture et écriture
- Patrimoine
- Accès aux nouvelles technologies
- Autre

OBJECTIFS DE L'ACTION

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

DESCRIPTIF DE L'ACTION

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

PUBLIC BENEFICIAIRE

Âges et nombre prévus :

Tranche d'âge	Nombre de participants par ateliers

TARIFICATION PROPOSEE

Tarification proposée en fonction du type de public :

Type de public	Tarification

Durée prévue pour l'action :

.....

PROPOSITION DE PLANIFICATION DES INTERVENTIONS

En tout état de cause, l'activité ne pourra se dérouler au-delà de 19h30 (fermeture du centre culturel).

JOUR	MATIN	APRES-MIDI	SOIR
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			

MOYENS MIS EN ŒUVRE

Le personnel :

ENCADREMENT DES ATELIERS	
Nombre de salarié(s) mis à disposition pour cette action	
Qualification du ou des salarié(s) mis à disposition pour cette action	

Les locaux :

Lieu :

Surface nécessaire :

Besoins techniques :

- Alimentation électrique
- Accès internet
- Table
- Chaise
- Point d'eau
- Autre (précisez)

Matériel et fournitures :

- Fourni par l'intervenant :
-
 -
 -
 -

.....

.....

.....

.....

.....

EVALUATION

METHODE D'EVALUATION

- Le nombre de participants
- Les résultats obtenus
- Les objectifs atteints
- L'impact sur l'organisation